

Bulletin de l'Assemblée de l'Université de la séance du 26 avril 2023

1. Commission du règlement interne de l'Assemblée

La Commission a présenté un projet de modification du Règlement interne qui a été approuvé par l'Assemblée. Il sera en ligne sur le site dans les prochains jours.

2. Conseil de discipline

M. Julien Laufer, étudiant en faculté des Sciences de la Société, a été proposé comme membre suppléant du Conseil de discipline. Il appartient au rectorat de le nommer. Deux postes de suppléant-es restent à repourvoir, un pour le CCER et un pour le corps étudiant.

3. Situation des bâtiments en faculté des lettres

L'Assemblée a approuvé à l'unanimité des membres présents, [une motion](#) du corps étudiant et du CCER. La rénovation du bâtiment des Bastions a contraint le rectorat à louer des locaux souvent peu adaptés à des conditions d'études satisfaisantes : manque de tables adéquates à la prise de notes, de chaises, trajets rallongés entre les cours, aucun aménagement d'un espace commun aux étudiant-es au sein de l'aile Jura, de distributeur de boissons, de micro-ondes. Les nombreuses réunions avec les instances responsables ont été infructueuses et les motionnaires déplorent le manque de dialogue. Elles-ils demandent au rectorat d'intégrer les étudiant-es, de façon pérenne et régulière, dans le dossier de rénovation du bâtiment central d'Uni Bastions. Le rectorat avait pris contact avec les étudiant-es dès le dépôt de la motion afin de trouver des solutions. Le dialogue devrait se poursuivre. La motion a été approuvée à l'unanimité par l'Assemblée.

4. Convention d'objectifs 2024-2027 : COB 5

Le rectorat a présenté le projet de COB 5 qui sera négociée dans les prochaines semaines avec le pouvoir politique.

Un groupe de travail de l'Assemblée avait proposé des modifications au rectorat qui ont été intégrées dans le document. Après discussion, notamment sur le fait que le projet présenté ne contenait aucun indicateur, l'Assemblée a donné un préavis positif à la COB 5.

Le rectorat s'est engagé à revenir à la séance du 28 juin avec un projet complété des indicateurs.

5. Centres et instituts interfacultaires

Le rectorat a présenté le projet d'ajouter l'ISE (Institut des sciences de l'environnement) dans la liste des centres et instituts interfacultaires de l'Université, projet qui s'inscrit dans la stratégie du rectorat d'inscrire les UER dans la gouvernance de l'UNIGE. Cela permettrait aux étudiant-es de s'inscrire directement au sein de l'ISE dotée d'une structure administrative et participative. Cette modification avait reçu l'aval de toutes les instances facultaires consultées par le rectorat.

L'Assemblée a donné un préavis unanime positif à cette proposition.

Procédure de désignation de la rectrice ou du recteur

6. Nouveau règlement de procédure (RéRéou)

La CREP (commission chargée d'évaluer le processus de désignation de la rectrice ou du recteur et de proposer des modifications du règlement de procédure) a présenté le projet de règlement pour la nouvelle procédure. Le document mentionne également les différentes dates des étapes de la procédure.

L'Assemblée a également validé le recours à un cabinet externe pour assister la commission de recrutement de l'Assemblée (COREC) dans la stratégie de recherche de candidatures, et dans la phase du recrutement.

C'est à l'unanimité que l'Assemblée a approuvé ce règlement de procédure.

Enfin, la CREP a remis son rapport d'évaluation de la procédure précédente. L'Assemblée a pris acte de ce rapport et donné décharge à la CREP en la remerciant de la qualité de son travail.

7. Annonce d'ouverture du poste de rectrice/recteur de l'UNIGE

L'Assemblée a validé le texte de l'annonce d'ouverture du poste. Il sera publié dès le 2 mai.

La séance est levée à 21h00.